

# FIBRE OPTIQUE

## Mise en place d'une assistance téléphonique sem@fibre77

Dans le cadre du déploiement du réseau de fibre optique sur notre commune, un centre d'assistance dédié au réseau Sém@fibre77 a été mis en œuvre, à disposition des administrés, entreprises et collectivités.

Ainsi, dès à présent vous pouvez appeler le **0806 000413** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Les opérateurs téléphoniques pourront répondre aux questions concernant l'éligibilité, le raccordement, le service après-vente, les dommages réseaux et les adductions de maisons neuves.

-----000000000-----

Des outils sont déjà mis à disposition des administrés et des collectivités sur le site internet sem@fibre 77 et doivent être employés en priorité :

Déclaration d'une nouvelle construction (maison individuelle)

<https://immobilier-neuf.xpfibre.com/#/particulier>

Déclaration d'une nouvelle adresse ou transmettre certificat d'adressage

<https://xpfibre.com/contact>

Déclaration d'un nouveau programme immobilier ou immeuble neuf

<https://immobilier-neuf.xpfibre.com/#/collectif>

Déclaration d'un équipement endommagé (poteau, câble, armoire ...)4

<https://xpfibre.com/ddr>

Tester l'éligibilité d'une adresse à l'aide de deux modules « à l'adresse » et « à la carte »

<https://xpfibre.com/testez-votre-egibilite>